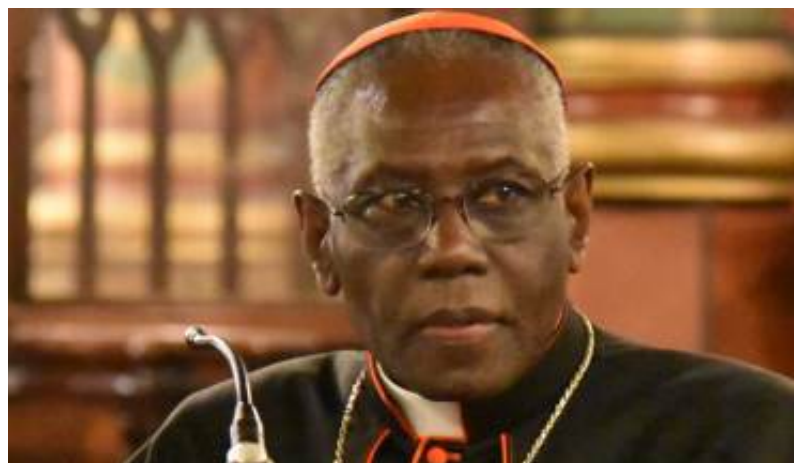


Le cardinal Sarah en Vendée pour les 700 ans du diocèse

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise en France](#)

Date : 4 août 2017



Les diocèses de Luçon et de Maillezais ont été créés le 13 août 1317. La mi-août 2017 sera donc une période exceptionnelle d'action de grâce liturgique et de rendez-vous culturels.

Ces festivités seront marquées par la venue de Rome du Cardinal Robert Sarah, actuel préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements. Un beau signe de l'Eglise universelle, symbolisant la générosité séculaire de notre diocèse. Le cardinal Sarah devant beaucoup pour sa vocation et pour sa formation à des missionnaires originaires de Vendée. Venu dans le diocèse en 2012, il avait déclaré :

« Si je suis prêtre, évêque et cardinal, je le dois au diocèse de Luçon ! »

Il présidera la messe d'action de grâce du dimanche 13 août (16h) ainsi que celle de l'Assomption (à 11) et donnera une conférence à 16h le 14 août au cœur de la cathédrale.

La messe anniversaire du 13 août verra aussi la présence de plusieurs pères abbés et de nombreux évêques, dont les anciens de Luçon, Mgr Garnier et Mgr Santier.

[Source](#)